

INVITATION

SALON DES ARTISANS ET DES TRAVAILLEURS AUTONOMES

SHANNON / VALCARTIER

11 ET 12 NOVEMBRE 2017

La Ville de Shannon et le Centre de la famille Valcartier sont heureux d'inviter, pour sa 7^e édition, les artistes, les artisans et les travailleurs autonomes de Shannon et de la communauté militaire ainsi que d'autres artistes et artisans provenant de l'extérieur. L'événement se tiendra les 11 et 12 novembre prochain au Centre communautaire de Shannon (75 chemin de Gosford) ainsi qu'au Chalet des sports de Shannon (73, chemin de Gosford). Tous les participants pourront profiter de cette occasion pour exposer, présenter et vendre leurs réalisations et leurs produits.

APPEL DE CANDIDATURE – INSCRIPTION ET INFORMATION

Les artistes, les artisans et les travailleurs autonomes ont jusqu'au vendredi 1^{er} septembre 2017 pour soumettre leur candidature.

Cette année, vous avez de nouveau la possibilité de vous inscrire par courriel. Vous pourrez remplir le formulaire d'inscription à même le document informatique et nous le retourner avec vos photos. Pour le paiement, il faudra cependant nous faire parvenir votre chèque par la poste ou nous le remettre en mains propres.

Voici les coûts d'inscription de l'édition 2017 pour un emplacement pour les 2 journées du Salon :

Résidents / Communauté militaire:

- Centre communautaire (grande salle) / Chalet des Sports : **80,00 \$ taxes incluses**
- Sous-sol (Centre communautaire) pour travailleurs autonomes **70,00 \$ taxes incluses**

Non-Résidents :

- Centre communautaire (grande salle) / Chalet des Sports : **92,00 \$ taxes incluses**
(80 \$ + 15 % frais non-résidents = 92 \$)

Chaque exposant aura accès à de l'électricité s'il en fait la demande. Veuillez noter que les dîners ne sont pas inclus dans le coût d'inscription, les exposants devront donc prévoir leurs repas pour les 2 journées du Salon. Les exposants qui le désirent peuvent obtenir matériel supplémentaire (voir le formulaire d'inscription pour les détails).

Pour que votre demande soit considérée, nous devons avoir reçu, pour le 1^{er} septembre :

- Le formulaire d'inscription dûment complété ;
- La liste de vos produits ainsi que des photos ;
- Votre paiement (chèque daté du 1^{er} septembre 2017).
 - **Pour les artisans**, le chèque doit être libellé au nom de **Ville de Shannon**
 - **Pour les travailleurs autonomes**, le chèque doit être libellé au nom de **Centre de la Famille Valcartier**

Si l'un des documents est manquant, votre demande peut être refusée. Veuillez noter que la date de réception de l'inscription peut être prise en considération dans la prise de décision pour l'acceptation d'une candidature. Il nous est impossible de vous mentionner où vous serez situé avant l'acceptation de votre candidature.

Chaque demande sera étudiée et une réponse d'acceptation ou de refus vous sera communiquée avant le 29 septembre 2017. Si votre inscription est acceptée, nous vous ferons parvenir le «Guide de l'exposant», feuillet d'information vous indiquant le déroulement des deux journées du Salon.



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉS

SALON DES ARTISANS ET DES TRAVAILLEURS AUTONOMES

SHANNON / VALCARTIER

11 ET 12 NOVEMBRE 2017

Afin que votre inscription soit considérée par le comité de sélection, vous devrez nous fournir votre formulaire d'inscription dûment complété, votre chèque postdaté et des photos de ce que vous présenterez lors du Salon. Pour prendre ses décisions, le comité organisateur se basera sur les critères suivants :

- La diversité des exposants ;
- La qualité et l'originalité des produits présentés ;
- La provenance des exposants ;
- La date de réception de la candidature ;
- Le nombre d'exposants présentant un même type de produit ;
(pas plus de 3 exposants du même type (art, médium, produit ou entreprise...))
- Le nombre d'emplacement limité.

L'acceptation ou le refus de votre candidature vous sera confirmée avant le 29 septembre 2017.

La candidature de manufacturiers, de distributeurs et d'importateurs n'est pas admissible SAUF pour les travailleurs autonomes.

La revente de produits non conçus, ni fabriqués par l'artiste ou l'artisan qui signe la production, est interdite SAUF pour les travailleurs autonomes.

Une priorité est offerte aux gens de Shannon et de la communauté militaire selon la qualité et la variété des produits. Par contre, les non-résidents peuvent soumettre leur candidature.

Votre dossier devra inclure des photos des articles que voulez exposer. Il se peut que nous n'acceptons pas tous les produits présentés. L'approbation de vos produits sera faite par le comité et les produits autorisés à la vente vous seront communiqués par écrit.

Le comité organisateur détient toute l'autorité quant à la décision finale concernant l'approbation ou le refus des candidatures.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration !

Le comité organisateur

INFORMATIONS GÉNÉRALES (POUR ARTISANS)

Ville de Shannon

Sylvain Tapin – 418 844-3778 / loisirs@shannon.ca

INFORMATIONS GÉNÉRALES (POUR TRAVAILLEURS AUTONOMES)

Centre de la famille Valcartier

Chantal Thompson – 418 844-6060 / CHANTAL.THOMPSON@forces.qc.ca

